



Mot de la présidente

Premier Huard de l'an 2002, déjà nous pensons au projet du printemps : Le reboisement des rives du lac.

Qui peut participer à ce projet?

- Seulement les riverains.

Qui sera intéressé à reboiser sa rive?

- Ce sera à vous de nous le dire.

Déjà plusieurs membres sont intéressés par le reboisement de leur rive.

Combien coûtera ce projet?

- Il coûtera sans doute le temps qu'il vous faut pour mettre les plants dans le sol.

À quoi sert la végétation en bordure du plan d'eau?

- Elle protège contre l'érosion causée par l'action des vagues et des précipitations en réduisant la turbidité de l'eau et l'apport de nutriments minéraux et organiques. Elle agit comme un filtre naturel et **ralentit le vieillissement prématuré du lac.**

La capacité des racines à s'ancre dans le sol stabilise celui-ci et prévient son érosion.

- Elle procure des habitats pour la faune.
- Elle intercepte les rayons du soleil réduisant ainsi le réchauffement du littoral. Le réchauffement de l'eau peut avoir un impact négatif sur la qualité des habitats des animaux aquatiques et sur la qualité générale du plan d'eau.

Nous vous avons distribué à l'été 2001 un cahier du Conseil régional de l'environnement des Laurentides dans lequel vous trouvez un dossier complet sur le sujet.

Nous vous avons aussi remis une liste de plants suggérés.

Nous y reviendrons dans le prochain numéro du HUARD. D'ici là, dites-nous votre intérêt pour le projet en déposant votre nom et la quantité d'arbustes que vous aimeriez planter.

Plusieurs informations seront inscrites au babillard en mars et avril.

LL.

Affaires municipales

« POUR LES CITOYENS DE ST-FAUSTIN-LAC-CARRÉ : UN COMPTE DE TAXE QUI AUGMENTERA DE 5%! »

« SITUATION DÉSOLEANTE ET TRISTE... »

Normand Choinière

OUI, ENCORE UNE AUGMENTATION DE NOTRE COMPTE DE TAXES.

Grande déception!

Le nouveau conseiller Claude Hébert s'est fait élire à l'été 2001 sur la promesse qu'il mettrait fin à l'augmentation des dépenses et des taxes... Malgré toutes ses promesses, il a voté en faveur de ce budget...

Pour en savoir plus, vous pouvez lire une brève analyse du budget 2002, de Monsieur Normand Choinière sur le site internet de Valdum : <http://valdum.com>

Vous trouverez aussi quelques copies de cette analyse sur le babillard.

RAPPEL :

CONTRÔLE DE LA VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES :

Le responsable de l'environnement et madame la mairesse Micheline Lamarre demandent à l'association de continuer la vérification des vidanges des fosses septiques pour l'année 2002.

Contrairement à ce qui vous avait été annoncé dans le bulletin municipal 2001, le système de contrôle n'est pas encore organisé.

Il est très important de déposer une copie de la facture de vidange dans la boîte à l'arrière du babillard pour nous permettre de faire la mise à jour. La liste des propriétaires qui auront à le faire en 2002 sera affichée sur le babillard.

IMPORTANT POUR LES FUTURS PROJETS DES LACS

Vous vous souviendrez que le conseil municipal avait formé un COMITÉ CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT (CCE) en mai dernier afin bien administrer une enveloppe budgétaire qui servirait aux projets de protection de l'environnement des lacs.

À l'assemblée publique de février, le conseil municipal a décidé de revoir le fonctionnement du CCE.

Pourquoi?

Depuis sa formation en juin 2001, ce comité a fait l'analyse des demandes de financement des projets des associations de lac. Il était composé de 3 membres nommés par le conseil municipal et d'un représentant de ce même conseil.

Claude Boire-Lavigne, président, Jean Bertrand, secrétaire, Jean Loisier, membre et Marcel Chalifoux, conseiller.

(suite page 2)

Sommaire

Mot de la présidente	p.1
Affaires municipales	1-2
La petite histoire du lac	2
Le RAL	2-3
Courrier des membres	3
Nouvelles brèves	4
À vendre	4

Affaires municipales (suite)

DES DÉMISSIONS SE SUCCÈDENT :

1. Fin juin, monsieur Jean Loisier démissionne suivi de monsieur Marcel Chalifoux qui demande qu'on lui retire le dossier.
2. En août, Lorraine Longpré et Sylvain Couture deviennent membres et M. Claudé Hébert est nommé pour représenter le conseil.
3. Le 26 septembre et le 10 octobre le comité se réunit mais seulement 3 membres sont présents sur 4. Il est très difficile de travailler dans un comité si peu nombreux et si peu représentatif de l'ensemble des riverains des lacs de la municipalité. Des tiraillements internes surviennent.
4. Après deux réunions, Lorraine Longpré présente sa démission. Sylvain Couture quant à lui, ne s'est jamais présenté.

Le conseil municipal veut revoir le fonctionnement du CCE.

Le conseil municipal désire reconsidérer le mandat initial du comité versus le fonctionnement actuel.

Suite à la démission de Madame Lorraine Longpré, le conseiller Claude Hébert propose précipitamment la nomination de Madame Rachel Leclerc.

Lorraine Longpré avait pourtant suggéré que la réflexion sur le comité soit faite avant d'accepter une nouvelle nomination. Mais M. Hébert n'en est pas à une contradiction près.

Ainsi vont les affaires municipales!

Rappelons que les élections auront lieu à l'automne 2003.

Patience!

L.L.

Le RAL

REGROUPEMENT DES ASSOCIATIONS DES LACS DE SAINT-FAUSTIN inc.

Jean Loisier, président

Vous connaissez l'importance de ce regroupement?

Il permet aux associations de lacs de se rencontrer 2 fois par année, d'établir ensemble des priorités et de partager leurs préoccupations en regard de la protection de l'eau des lacs et de l'environnement.

Vous trouverez le texte intégral des priorités sur le site : <http://membres.tripod.fr/RALsfic/index.htm>

Quelques copies du texte intégral seront à votre disposition sur le babillard.

La petite histoire du Lac

La famille de monsieur Bertrand Roy arrivée en 1957

Le Huard a rencontré monsieur Bertrand Roy, reconnu comme un très bon pêcheur de truite grise. Il raconte quelques moments de sa vie au lac avec sa famille:

« Nous sommes arrivés au lac au début de septembre 1957. Je faisais de la construction à la ville depuis déjà quelques années. C'était rendu à un point, qu'il était difficile d'avoir les fins de semaine de congé, il nous fallait un petit coin pour nous cacher. Nous avons donc acheté ce lopin de terre au lac Sauvage et nous avons construit notre chalet d'été qui est devenu par la suite notre maison de retraite.

Nous gardons de beaux souvenirs de toutes ces années passées au lac mais je me souviendrai toujours du goût délicieux d'une bonne truite grise, des longues heures passées sur le lac à taquiner le poisson et surtout le plaisir que mes enfants, mon épouse et moi avons eu pendant tous ces beaux étés passés ici.

J'aime beaucoup ce lac alimenté par des sources d'eau pure, les montagnes tout autour, la tranquillité et principalement les gens qui y demeurent.

Dans dix ans que sera devenu le lac? Je ne crois pas qu'il changera beaucoup sauf que la truite grise sera sans doute disparue, comme on ensemence surtout avec des truites rouges et moustachées. Ce sont des truites qui se reproduisent difficilement parce qu'il n'y a pas beaucoup de fonds sablonneux. Ce beau lac sera encore sûrement longtemps apprécié des jeunes de la Base de plein air, des baigneurs, des gens qui se promènent en canot, en chaloupe... Les amoureux de la pêche seront-ils encore là?

Bertrand Roy

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRIORITÉS 2001-2003

Préambule.

Selon les objets déclarés dans les Lettres Patentes du R.A.L. et repris dans ses règlements internes à l'article 1C, ce mouvement vise 5 objectifs principaux :

1. Sensibilisation et éducation des membres aux facteurs environnementaux.
2. Maintien de l'environnement naturel par : le contrôle communautaire de la pollution domestique, l'ensemencement des lacs le reboisement des rives.
3. Participation et recommandations auprès des instances décisionnelles locales.
4. Développement d'une solidarité écologique locale.
5. Promotion des valeurs environnementales.

(suite page 3)

Le Huard

Vol 13 No 1
Édition 2002

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre au plus tard deux semaines avant chaque édition dans la boîte de l'Association fixée à l'arrière du babillard.

LE HUARD EST PUBLIÉ 4 FOIS PAR ANNÉE

Responsable de la rédaction : LORRAINE LONGPRÉ

Collaborateur spécial : JEAN LOISIER Mise en page : CLAUDE FORGET

Le Huard est généralement distribué par les responsables de secteurs. Si vous ne recevez pas votre copie du Huard, adressez-vous à votre responsable, il en une pour vous. Jocelyne Goudle est responsable de toute l'organisation de la distribution du HUARD.

Secteur adresses	Responsable des secteurs
2095- 2096&2207	Élisa Murray
2297 à 2521	Jacques Auger
2533 à 2669	Gaétan Ross
3037 à 3269	Jocelyne Goudle

(suite RAL)

En regard de ces objectifs, durant son mandat (2001-2003), l'exécutif du R.A.L. propose de développer prioritairement les activités suivantes :

1. Relance du bulletin d'information « ENTRELACS »
2. a. Recensement des installations septiques de tous les riverains des lacs dont les associations sont membres.
b. Pour le reboisement, reprise de la journée de distribution de plants d'arbres.
c. Pour l'ensemencement, une participation financière à l'achat de poissons par les associations. La contribution financière à hauteur de 100 \$ maximum versée à chaque association en 2001 pour l'ensemencement sera reconduite en 2002.
3. a. Maintien de sa participation à différentes instances décisionnelles locales.
b. Formulation de recommandations auprès des instances municipales.
4. Organisation de rencontres d'informations afin de développer une solidarité écologique tant entre les membres des associations qu'entre ceux-ci et les résidents de Saint-Faustin-Lac-Carré.
5. Promotion des valeurs environnementales, par l'attribution chaque année du prix Éco-Modèle.
6. Création et maintien des liens avec d'autres organismes voués à la protection de l'environnement. Le RAL adhèrera au CRELA (Conseil Régional de l'Environnement des Laurentides). Des contacts réguliers seront établis avec Mont-Tremblant Environnement et avec le Regroupement des Associations d'Amherst.

Résumé : L. Longpré



Xavier

Fils de Sylvie Courtols
et de Gaven MacDonald

Mégane

Fille de Caroline Grondin
et de Stéphane Allard
Petite-fille de Francine et
Jacques Grondin

Souhaitons à ces deux futurs membres qu'ils puissent profiter eux aussi, toute leur vie durant, de la beauté du lac Sauvage. Pour Xavier et Mégane et tous nos chers enfants et petits-enfants, Gardons notre lac en santé.

ERRATUM

Nous avons oublié de remercier
LA QUICALLERIE SAINT-JOVITE INC. RONA
1005, rue, Ouimet - Tél. : 425 8603
Merci pour le bon d'achat offert à un jeune pêcheur
à l'occasion de la Fête de la pêche.

Courrier des membres

L'exécutif accepte de publier les lettres de membres qui nous en font la demande. Nous le faisons dans le but de favoriser les échanges entre les membres.

Il est à noter que les opinions exprimées dans ces écrits n'engagent aucunement les membres de l'exécutif de l'APELS.

Réponse à la lettre de M. Claude Pilote au sujet de la nouvelle lumière du Chemin du Lac Sauvage. Voici nos commentaires :

Je suggère que l'Association pour la protection de notre environnement se penche sur la gestion du nombre de pieds carrés de bâtisse érigée versus le nombre de pieds carrés des terrains sur les bords du Lac. On peut constater que de plus en plus de personnes s'installent au Lac Sauvage qui est maintenant dans la grande région de Mont Tremblant. En s'installant pour de bon où en se préparant pour résider à temps plein sur leur propriété, il y a plusieurs agrandissements de maisons ou construction de garage qui semble démesurément grand par rapport à la superficie de terrain des gens; ou bien ils bloquent complètement la vue de leur voisin ou bien, avec leur éclairage ou fenestration sur la façade font beaucoup de lumière le soir. Ces constructions sont sûrement justifiées pour ceux qui les font et peut-être indésirables pour d'autres personnes. En plus en construisant plus on détruit la bande de protection riveraine et nous pouvons tous lire dans le Huard que notre lac montre des signes évidents de vieillissement. Cette augmentation de construction sur la bande riveraine affecte notre environnement au même titre que des rejets excessifs dans les eaux du lac, des bruits trop prononcés ou des déchets jetés sur les bords de notre chemin.

M. Pilote, je me sers de votre lettre pour tenter de démontrer que les gens font ce qu'ils veulent chez eux et non pas ce qui devrait être fait pour la communauté. Et quand arrivent les biens communs, comme la route, et bien là ils veulent que les projets respectent tout le monde. C'est impossible de contenter tout le monde M. Pilote. Pour contenter tous et chacun, je vous demande à vous tous d'augmenter votre niveau de tolérance pour toutes les choses de la vie. Tolérance : de ne pas interdire ou exiger, alors qu'on le pourrait; liberté qui résulte de cette abstention (Petit Robert).

Je parle bien de la liberté que nous avons tous de tolérer :

- Tolérer une personne qui aime les chiens et qui s'en occupe très bien. Se rappeler que les personnes âgées et souvent seules utilisent les animaux pour agrémenter leur vie (zoothérapie) et réalisons que nous sommes condamnés à devenir des personnes âgées;
- Tolérer les jeunes afin qu'ils aiment vivre au Lac et puissent pratiquer des activités de plein air à la mode et vivre des aventures comme les « baby-boomers » en ont vécu dans leur temps;
- Tolérer les personnes qui aiment se promener le soir sur notre chemin en toute sécurité : i.e. avec un éclairage adéquat;
- Tolérer les gens qui ont besoin d'agrandir leur résidence ou leur garage pour faire du cocooning
- Tolérer les gens qui aiment faire du V.T.T. et de la motoneige;
- Tolérer les gens qui veulent se promener en traîneaux à chiens;
- Tolérer son voisin qui creuse un fossé sur ton terrain pour égoutter ses eaux, sans te demander la permission...etc.

J'espère que 2002 apportera à chacun et chacune beaucoup de paix, bonheur et prospérité et que tous et chacun seront investis d'une dose de tolérance qui permettra une vie plus agréable au Lac Sauvage et partout dans le monde.

P.S. M. Pilote, vous avez un très beau garage et je vous assure que j'aimerais en posséder un pareil, sans rancune.

Jacques Grondin
Jonathan Geronimo Grondin (18ans)

Nouvelles brèves du lac

Les sentiers de ski de fond sont ouverts. Ils sont balisés (ruban rouge).

- Il y a le sentier qui mène au lac Cartor. On peut le prendre au début du chemin du chalet Richelieu.
- Il y a le sentier qui contourne le lac, du chemin Richelieu à la décharge du lac (attention aux descentes, il y a peu de neige et c'est rapide).

Attention sur le lac.

Il serait préférable de s'en tenir à la piste qui passe à quelques mètres du bord parce qu'il y a de l'eau sur la glace. On connaît les effets désagréables de l'eau sur les skis...

L'état de la glace change continuellement, il faut être très prudents.

À vendre

- Très beau poisson, espadon naturalisé, de 7pi 9po : 400\$
- Horloge grand-père authentique : M. Bertrand Roy : tél.: 819 425 2935

- Sofa 3 places presque neuf, couleur gris-vert pâle : 125\$
Nicole : 450 663 5240 (semaine)
819 425 3834 (week-end)

RESTAURANT LE ROUTIER DE SAINT-FAUSTIN

10% de rabais
pour les membres de L'APELS

SÉRIÉUX DU JOUR

GRAND STATIONNEMENT, AIR DE REPOS

1470, route 117, Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 2G0

Prop. : Michel Moisan

Tél. : (819) 688-3268

Merci à nos commanditaires

LABORATOIRE JEAN-MARC ROSS

chaussures et orthèses du pied

720, rue Ouimet, Saint-Jovite (819) 425-9640

Mont-Laurier
St-Donat
1-800-466-PIED (7433)



MEMBRE DE
L'ASSOCIATION NATIONALE DES
ORTHÉSISTES DU PIED
PERMIS # 2103-8512



Boulet Barbe enr. Service d'engin élévateur

C.P. 1902, Saint-Jovite (Québec)

Spécialité :
ARBRES DANGEREUX, ÉMONDAGE
Service de déchiquteuse
Travaux divers

Jean-Claude Barbe
(819) 425-8586
Saint-Jovite

ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCE COMPLÈTE

G.M. DUFOUR INC.



au centre de la rénovation

10% de rabais sur le prix régulier
aux membres de L'APELS

11, rue Principale, Route 117
St-Faustin - Lac Carré (Qué.) J0T 2G0

Tél. : (819) 688-2052
Fax : (819) 688-3113



base de plein air
des Laurentides

Jacques Grondin

2061, chemin du
Lac Sauvage
C.P. 368, Saint-Faustin
(Québec) J0T 2G0

Tél. : (819) 425-3556
Fax : (819) 425-5969

Monuments

Bernard Morisset

Lettrage - Cartes de remerciements

Service à domicile en tout temps

819-425-2220

1450, Ch. Huard, St-Faustin, (Qué.) J0T 2G0